

**Pôle rural**  
***Maison de la recherche en sciences humaines de Caen***  
**Séminaire 2009/2010 – 16<sup>e</sup> année**  
**AU CŒUR DES RECHERCHES ET DES SOCIÉTÉS SUR LES ESPACES RURAUX**  
***Responsables : Philippe Madeline et Jean-Marc Moriceau***

**Séance du 6 avril 2010**

Compte-rendu réalisé par

**Vincent JORET et ERWAN NÉEL**

**1<sup>ère</sup> intervention :**

**Samuel LETURCQ, maître de conférences en histoire du Moyen Âge  
à l'Université de Tours**

**Modélisation des paysages ruraux**

**à partir des documents fonciers**

**Moyen Âge – XIX<sup>e</sup> siècle**

Le propos de Samuel Leturcq s'appuie sur la construction d'un système d'information géographique (SIG) appliqué aux documents fonciers produits sur la longue durée. Ce programme de modélisation spatiale est dirigé par Florent Hautefeuille, Bertrand Jouve et Samuel Leturcq. Il compte une trentaine de participants. C'est une approche de l'espace historique qui est pluridisciplinaire et dynamique.

Une documentation fiscale extrêmement riche (terriers, compoix ainsi que les variantes régionales de ces documents) est la source principale des travaux engagés. Le début de la documentation date de fin du Moyen Âge et remonte parfois au XIV<sup>e</sup> siècle. Avec les compoix du sud de la France et les terriers qui sont des déclarations de terres possédées par des tenanciers, on dispose de la superficie et de la nature du terrain, des noms de lieu, de la localisation et surtout des comfronts. Même si les registres antérieurs au XVI<sup>e</sup> ne disposent pas de plans parcellaires, la précision des informations est réelle. On dispose donc d'une documentation extraordinaire mais qui devient surabondante sans outils pour les traiter. En relevant toutes les informations, la constitution d'une base de données devient un outil qui permet d'obtenir des photographies du paysage. Dès 1929, Marc Bloch<sup>1</sup> a souligné cette source incroyable que sont ces terriers et compoix. Samuel Leturcq le cite en disant que ces éléments ne sont « monotones et exsangues que jusqu'au jour où le coup de baguette de l'intuition historique leur a rendu une âme ». Ces registres sont les matrices des plans attendus.

Plusieurs travaux ont été menés dans ce sens. Mais les approches spatiales des géographes sont trop réduites. L'outil informatique est adapté au traitement en série mais les travaux des années 1970 et 1990 n'ont pas une dimension spatiale suffisante. La meilleure manière de procéder est restée la manière artisanale, empirique et manuelle. Cependant la procédure du report manuel est très longue, toujours schématique et globalement fautive. L'opération

---

<sup>1</sup> Marc Bloch, « Les plans parcellaires », *Annales d'histoire économique et sociale*, 1, 1929, p. 61-62

consiste donc à géolocaliser les parcelles et à les référencer dans des bases de données qui regroupent les informations sur les parcelles, les métairies et les propriétaires. La procédure offre ainsi l'avantage de procéder à des requêtes rapides et de mener des interrogations croisées. Samuel Leturcq cite l'exemple du taux de propriétaires forains : seul l'outil informatique permet d'approfondir le questionnement.

L'instrument ainsi souhaité permet de fixer l'information dans l'espace. Un point (approximatif) représente une déclaration, une parcelle. Le travail se fait donc à l'échelle du territoire fiscal. Aujourd'hui il s'agit de prendre en considération la généalogie du document. Thomas Jarry a déjà exploré cette piste sur une étude entre 1479 et 1835 sur l'ancienne baronnie de Rots et a montré la difficulté à exploiter les documents : la reconstitution devient plus difficile lorsque l'on remonte dans le temps. Dans cette opération, il faut quitter l'attachement à la figuration, s'affranchir de la reconstitution parcellaire, pour avoir une démarche plus abstraite de traitement des données spatiales. Ainsi, le parcellaire est réduit à un point, un nœud, et le voisinage est représenté par des liens : c'est une transcription graphique du plan terrier. Des points de repère sont requis, ce sont par exemple des toponymes, des cours d'eau... La difficulté de la prise en considération des distances a été levée par les travaux mathématiques de ces dernières années, ce qui permet une plus grande précision des graphes.

En croisant histoire et mathématiques, un nouveau SIG est créé. En regroupant la masse de documentation fiscale dans des graphes et en menant des interrogations croisées à partir des bases de données, il est possible de mettre en valeur les dynamiques spatiales du monde rural sur un temps long de plusieurs siècles et sur un vaste espace.

## Débat

### **Jean-Marc Moriceau**

Au XVIII<sup>e</sup>, on peut compter environ 90 à 100 000 seigneuries. Si l'on regarde la période 1450-1789, les « révisions cadastrales » nous donnent 720 000 documents théoriques et au total, on obtient plus d'un million de documents fonciers qui peuvent se prêter à ce genre d'informations. Même avec une utilisation de 5 à 10 % de cette masse documentaire, cela reste très important. Avant 1680, dans le cadre de justices par exemple, n'y a-t-il pas d'autres types de documents à utiliser ? Quand certaines parcelles n'ont pas bougé, leur nombreux confronts restent identiques sur une longue période, peuvent-elles jouer le rôle de points repères ? Que tirer des graphes et des indicateurs d'intensité pour tirer des conclusions dans le temps et l'espace ?

### **Samuel Leturcq**

Ces sources complètent le travail sur les terriers qui nous donnent des séries complètes et finies. Cette information est unique, elle ne peut que résoudre des ambiguïtés. Ici le travail recherche des séries. C'est un travail sur l'espace, le problème est d'y replacer les parcelles. Des points de repaire tels sont en effet structurants.

Le but est de tirer tous les éléments possibles comme la prise ou la déprise, le couvert végétal, la répartition par nature, le regroupement ou l'éclatement, les forains, la distance de travail pour exploiter une parcelle, le voisinage. Mais des outils sont encore à créer, les cas pratiques vont donner des grilles d'analyse.

### **Philippe Madeline**

On perçoit bien dans ce programme de recherche l'importance accordée à l'outil mathématique mais comment, à partir d'une carte, en déduire les dynamiques sociales ?

L'espace témoigne des activités humaines. Il s'agit ici d'interpréter les évolutions, ce qui constitue un gros travail. Le graphe est un autre système que la carte et l'on se pose de

nouvelles questions, mais sur une nouvelle représentation. Il faut trouver le bon moyen de s'interroger.

**Fabrice Poncet**

Peut-on rendre plus intelligibles les graphes au niveau des tailles et des couleurs ?

**Samuel Leturcq**

Les mathématiciens rendent plus lisibles l'information, suppriment les liens inutiles.

**Patrick Birée**

Est-il possible de faire une correspondance avec l'archéologie du paysage ?

**Samuel Leturcq**

Ce n'est pas impossible mais il ne faut pas confondre les échelles: il est difficile de croiser des données précisément localisées avec des données plus vagues à 150 m près.

**Maryvonne Perrotte :**

Que peut apporter le recours à la toponymie dans ce type d'analyse ?

**Samuel Leturcq**

Il est possible de recourir à la micro-toponymie mais cela n'est qu'un complément pour limiter les ambiguïtés qui repose sur le hasard.

**Pierre Brunet**

Existe t- il des instruments de modélisation exacte ?

**Samuel Leturcq**

C'est le problème, l'ambiguïté pour les mathématiciens : la réalité ne fonctionne pas aussi bien que la théorie.

**Alain-Gilles Chaussat**

Peut-on déduire les informations manquantes ?

**Samuel Leturcq**

Cela dépend de la structure de la base de données, de la manière de saisir et du travail de prise en compte de la distance.

**Jérôme Viret**

Il y a des divisions parcellaires à chaque génération : est-il possible d'analyser la dynamique du paysage à partir d'un travail sur la famille ?

**Samuel Leturcq**

Il s'agit donc de la saisie des relations familiales.

**Jean-Marc Moriceau**

Peut-on prendre la théorie des graphes dans un site où l'on a tout et jouer le jeu comme s'il manquait des informations?

**Samuel Leturcq**

C'est en effet un travail de préparation. Par exemple, avec un confront manquant, un travail sérieux est il possible ? Cela permet de valider les limites de la méthode, les possibilités de travail et d'établir un coefficient de validité pour intéresser les autres disciplines.

## 2<sup>ème</sup> intervention :

### **Rémi ROUAULT, professeur de géographie à l'Université de Caen** **Les mobilités des jeunes inscrits dans un établissement de formation** **agricole de Basse-Normandie.** **À la recherche des écoles et des scolarités rurales.**

Rémi Rouault s'intéresse depuis 25 ans aux questions de scolarité et des scolarités. La question de recherche présentée est la suivante : peut-on intégrer, aujourd'hui, une recherche sur la scolarité des ruraux au sein d'une recherche sur les mondes ruraux ? La scolarisation est-elle identique sur l'ensemble du territoire, ou au contraire, existe-t-il des spécificités propres aux zones rurales ? L'une des principales difficultés pour traiter ces questions réside dans l'accès aux « informations » : « *on se heurte à une réduction des informations sur le lieu des élèves au nom de la vie privée* ». Pour autant la question : « l'école rurale existe-t-elle encore ? » reste une question pertinente. Et la réponse que l'on peut y apporter est oui, au moins encore pour l'école élémentaire. Cela l'est moins pour le collège et pas du tout pour le lycée.

L'école rurale apparaît de moins en moins dans les textes du ministère de l'Éducation Nationale. En tant que telle, elle n'existe plus : *Il persiste désormais seulement des écoles en « zone rurale », terme qui renvoie aux zones défavorisées*. Les années 1960 virent la fin des épreuves différenciées pour le certificat d'étude, la fermeture des écoles de hameaux ainsi que l'introduction de la mixité. La conséquence a été la diminution du nombre d'écoles et une augmentation de leurs moyens financiers. On voit apparaître « l'école de ville » à la campagne grâce au regroupement pédagogique sur une seule commune (école de cinq à six classes). « *Pour 13 000 communes, l'école rurale correspond à une disparition de l'école* ». À la fin des années 1990, on observe un renforcement des lycées professionnels et des créations de lycées dans les pôles ruraux. En règle générale, pour la période 1990 – 2007, on observe les tendances suivantes : une concentration des regroupements pédagogiques, la fermeture des petits collèges et un allongement des distances et des temps de transport. Pour la période 2007 – 2010, l'individualisation est proclamée et l'uniformisation accélérée. Cependant, certaines décisions semblent aller dans des directions contradictoires avec celles prises en 2005 (réduction par la suppression de la scolarité à deux ans, imposition de la semaine de quatre jours, réduction des options et regroupement pédagogique des collèges) : « *c'est la chasse aux postes !* ».

Les enseignants n'habitent plus dans les lieux où ils enseignent. Les petites communes sont peu intéressées par les regroupements pédagogiques. Pour le Calvados, l'école rurale est synonyme d'une disparition ou d'une concentration des écoles. « *Il est important de souligner qu'il n'existe pas d'uniformisation des parcours ! On observe une disparition des scolarités rurales, elles sont désormais composites* ». Un point sur les « maisons familiales rurales » : elles dépendent d'une association et sont de petite taille (de 20 à 400 élèves). Elles offrent des formations limitées. Elles renvoient généralement aux métiers agricoles. On observe un recrutement d'enfants d'agriculteurs important mais généralement minoritaire.

En conclusion : l'école rurale n'intéresse plus le ministère (la dernière étude à son propos remonte à 1993). Elle n'est maintenue que dans les espaces où on ne peut pas faire autrement. Les scolarités rurales sont de plus en plus différenciées sur des critères sociaux plus que

spatiaux. Enfin, les seuls établissements ruraux persistant semblent être les maisons familiales rurales.

## Débat

### **Philippe Madeline**

Le début de l'intervention a indiqué un problème d'accessibilité aux indicateurs de l'école. Qu'en est-il exactement de ces données et à quoi le chercheur n'a-t-il pas droit d'accès ? Existe-t-il des spécificités entre les écoles publiques et les écoles privées sous contrat ? Enfin à propos des mobilités, sont-elles renforcées avec les voies de communication, les services de transport ? Les effets sont-ils visibles ?

### **Rémi Rouault**

C'est en effet un réel problème, le CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) veille à la non-communication des données. Le ministère refuse également de les transmettre. Nous avons beaucoup de mal à avoir un suivi longitudinal des élèves. Il n'y a pas d'accès à la fratrie. Dès lors, il n'est pas possible de déduire des stratégies familiales. L'information traitée est donc incomplète.

Les écoles privées ne communiquent jamais sur les écoles rurales. L'école privée apparaît comme une multitude d'établissements fractionnés.

Les mobilités sont renforcées si elles sont directes !

### **Jean-Marc Moriceau**

Concernant l'architecture des écoles rurales, le corps originel est-il rural ou le fruit d'une production homogène de la III<sup>e</sup> République ?

Vous concluez que la ruralité n'existe plus avec le scolaire. Ce qu'il reste désormais de la ruralité n'est-il pas lié au privé ? Est-ce une volonté politique de l'Etat ou une conséquence ?

### **Rémi Rouault**

La construction des écoles rurales a été l'occasion de faire apparaître les mots Liberté-Égalité-Fraternité dans les campagnes. L'image de l'école rurale renvoie à une vision différenciée, ce qui a disparu avec le temps.

Pour la ruralité liée au privé, tout dépend du lieu. Dans le milieu urbain, le privé est de plus en plus implanté. Il résiste en Bretagne et en Vendée où les écoles privées dominent encore. Enfin, si la ruralité n'est pas tuée par l'Etat, elle semble niée !

### **Edgar Leblanc**

Les maisons familiales rurales ne sont pas des écoles mais des associations. Il faut distinguer les formations qui relèvent des collèges et celles qui relèvent des lycées. Pourquoi et comment mille élèves sortant de cinquième n'entrent pas en quatrième mais vont en maison familiale rurale ?

### **Rémi Rouault**

Concernant le recrutement des quatrièmes et des troisièmes, cela fonctionne surtout grâce au bouche à oreille. Et il semble que les parents auraient eu une formation professionnalisante. C'est une forme de continuité.